



Rencontre avec le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Du jeudi 8 novembre 2018

En introduction de cet échange le **Ministre** a souhaité d'abord faire part de ses priorités. Il s'inscrit dans la poursuite d'une transition agro-écologique de l'agriculture mais également qualitative et sanitaire. Mais cette transition ne peut passer que par la formation des futur.es agriculteur.rices en particulier.

Il maintient et confirme les objectifs 2020 et 2022 pour la diminution du recours aux produits phytosanitaires et la disparition du glyphosate.

Il ne souhaite pas opposer les modèles. Il doit y avoir une montée en gamme de toute l'agriculture celle-ci ne pouvant pas fournir d'un côté une alimentation des riches et de l'autre celle des pauvres. Et les agriculteurs doivent pouvoir vivre mieux de leur travail.

Le Ministre a affiché une volonté de dialogue social et entend travailler le plus près possible avec les OS, qu'il caractérise comme « capteurs », permettant de faire remonter les problématiques. Mais en précisant, juste après ces propos, la nécessité de réduction de la dette publique et d'économies sur le secteur public et sa solidarité pleine et entière avec la politique du gouvernement d'Édouard Philippe notamment sur les mesures CAP 2022 ou encore la loi apprentissage, il affichait toute la contradiction entre une ambition affichée pour le service public et des restrictions budgétaires.

Le **SNUITAM-FSU** a affiché sa forte inquiétude concernant les prochains budgets au regard des annonces de réductions d'emplois portées par le gouvernement sur le quinquennat (suppressions qui vont découler d'AP 2022 et de ses chantiers annexes. et donc se concentrer sur les trois dernières années du quinquennat).

Sans intervenir sur la globalité du budget 2019 qui s'inscrit dans la continuité des années précédentes, le **SNUITAM-FSU** a, sur la création d'emplois de contrôle dans le cadre du Brexit revendiqué des recrutements de titulaires rappelant le caractère régalien de cette mission.

Il a souhaité connaître rapidement le calibrage final de ces recrutements en cas de Brexit dur puisque le ministère y travaillait.

Enfin il a regretté que ces recrutements se limitent à un renforcement lié au Brexit alors que la France est à la traîne en terme de contrôles pour assurer la sécurité sanitaire des aliments.

Le Ministre ayant affiché sa volonté de dialogue franc avec les organisations syndicales et d'une information de qualité, le **SNUITAM-FSU** a rappelé sa demande de communication d'éléments chiffrés sur les prévisions de départ à la retraite dans différents services pouvant être impactés par AP 2022 et son chantier transversal « organisation territoriale des services de l'Etat »

Le **SNUITAM-FSU** a noté la forte inquiétude des personnels dans les services et la nécessité d'avoir rapidement des informations sur les propositions que les préfets et le Ministre devaient faire remonter pour la deuxième quinzaine d'octobre (fusion, mutualisation, inter-départementalité, etc). Sur ce point, il a insisté également sur l'urgence à connaître la position du Ministre sur la re-centralisation du FEADER.

SNUITAM-FSU
DRAAF - 15 avenue de Cucillé 35047 RENNES Cedex 9
Tél : 02 99 28 22 99
www.snuitam-fsu.org
snuitam@snuitam-fsu.org

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018*

Je choisis mes élu-es
JE VOTE FSU

* Du 6 novembre au 6 décembre 2018, selon l'employeur.

Le Ministre, non étonné par notre positionnement concernant des créations d'emplois de titulaires pour les contrôles dit « Brexit » ne s'est cependant pas déterminé. Sur le FEADER, il soutient, comme son prédécesseur, une recentralisation (au regard du financement Etat certainement) Pour le reste, nous devons attendre que l'administration ait une visibilité synthétique sur les propositions des préfets

Le SNUITAM-FSU avait prévu, suite à la sortie d'une nouvelle vidéo de l'association L214, une intervention sur la maltraitance animale et son lien avec les rythmes d'abattage et l'absence de présence d'un technicien vétérinaire au poste ante-mortem, trop souvent signalée compte tenu d'un manque évident d'effectifs.

Nous tenions également à intervenir sur la maltraitance humaine dans ces lieux de tueries : problématique des rythmes pour les salariés et les techniciens vétérinaires du ministère et l'augmentation des troubles musculo-squelettiques. **Le SNUITAM-FSU** souhaitait porter la nécessité d'une diversification des missions de contrôle pour les techniciens vétérinaires en abattoirs. Le temps de rencontre étant limité à une heure nous avons malheureusement dû abandonner ce point.

Intervention FSU sur l'enseignement

La FSU est ensuite revenu sur la question de l'orientation agricole et a pris acte de la volonté du Ministre d'une véritable transition

Le ministre a souligné la nécessité, aussi, de former les agriculteurs aujourd'hui en activité notamment au travers des CFPPA et des instituts de recherche qu'il faut conforter.

Face à l'absence de cette question de la formation dans la loi alimentation de Stéphane Travert, le **SNETAP-FSU** a demandé au Ministre d'envisager d'amender le 6ème schéma pour confirmer et mettre en œuvre cette volonté, volonté sur lequel son prédécesseur s'était engagé en retenant le principe d'un addendum.

Le SNETAP-FSU est intervenu sur la question des **moyens** en dénonçant le cycle de diminution des moyens, les velléités de fusion d'établissements et la volonté de la DGER, dans l'enseignement, de faire sauter les seuils de dédoublements en mettant en avant les impacts négatifs pour le service public en général et l'enseignement agricole public en particulier.

Pour le Ministre, vu que les emplois sont supprimés, il faut trouver d'autres solutions et laisser la possibilité de déroger à la règle pour les différents établissements.

Le SNETAP-FSU conteste fortement ces orientations « dérogatoires ». **Le Snetap-FSU** a rappelé les effets négatifs et la perte d'attractivité de l'enseignement agricole public que la réforme de la voie générale engendre et le lien à faire avec la baisse des effectifs notamment sur les secondes générales.

Sur la voie de l'apprentissage, le **SNETAP-FSU** a fait état de l'inquiétude des personnels et rappelle au nouveau Ministre sa demande de textes réglementaires pour régir les conditions de travail dans les centres ; demande encore plus opportune dans un système de concurrence et de financement du contrat basé sur un coût moyen. **Le SNETAP-FSU** demande que les organisations syndicales soient concertées dans le cadre des projets régionaux de l'apprentissage.

Le Ministre a réaffirmé croire en cette loi. Il entend le deuxième point et demande à la DGER de permettre le dialogue au niveau régional, par il ne se prononce pas sur le réglementaire.

SNUITAM-FSU
DRAAF - 15 avenue de Cucillé 35047 RENNES Cedex 9
Tél : 02 99 28 22 99
www.snuitam-fsu.org
snuitam@snuitam-fsu.org

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018*

Je choisis mes élu-es
JE VOTE FSU

* Du 6 novembre au 6 décembre 2018, selon l'employeur.

La FSU a souhaité un arbitrage urgent sur 2 dossiers particuliers et a attiré l'attention du Ministre sur la situation d'un agent et d'un bureau :

- la situation d'Oniris et la nécessité d'une sortie par le haut après l'échec d'une médiation qui dure maintenant depuis un an. Le Ministre a dit entendre la situation et reconnaît qu'il n'est pas possible de laisser une situation se détériorer jusqu'à pourrir. Il demande au Cabinet et à la DGER de rencontrer au plus vite les organisations syndicales sur le sujet.

- la situation à Mayotte où des personnels ont été victimes d'agressions lourdes et où le Snetap-FSU demande une protection fonctionnelle des victimes et que des réponses soient apportées sur la sécurité des agents. Le Ministre prend l'attache de la DER pour trouver des solutions ; le DGER qui précise suivre le dossier au plus près.

- la suspension de fonctions à titre conservatoire d'un agent du ministère sur la seule base du témoignage d'un collègue sans que l'intéressé ne soit entendu ni ne sache ce qui lui est reproché. Le SNUITAM-FSU signale la situation dans ce service s'appuyant sur différents témoignages mettant en exergue un management par la peur. Sur ce point le Ministre a laissé le SRH répondre. Celui-ci maintient sa position assurant qu'il y a un faisceau d'éléments qui justifie la prise de décision.

SNUITAM-FSU

DRAAF - 15 avenue de Cucillé 35047 RENNES Cedex 9

Tél : 02 99 28 22 99

www.snuitam-fsu.org
snuitam@snuitam-fsu.org

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018*

Je choisis mes élu-es
JE VOTE FSU

* Du 6 novembre au 6 décembre 2018, selon l'employeur.